



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 8 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 24  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 2 novembre 2021

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michelle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

**Absents excusés :**

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Yann GRISON, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,  
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

**Absents :**

Éric SIGURE.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h50

Secrétaire : Maël DIONG

### FINANCES

#### DL.21.063 - Ingré – annule et remplace la délibération DL.21.028 du 25 mai 2021

**Christian DUMAS expose :**

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Commune d'INGRE accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 4 916 218 € souscrit par ADOMA auprès de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 120972 constitué de 1 ligne du Prêt.

Ce prêt constitué de 1 ligne est destiné à financer la démolition et reconstruction de 160 logements situés 1 impasse de la Mouchetière à Ingré.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 :** La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Après présentation en commission générale du 19 octobre 2021, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accorder la garantie d'emprunt.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **15 NOV. 2021**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

**15 NOV. 2021**

Publication le : **16 NOV. 2021**

Notification le : **16 NOV. 2021**



Le Maire

Christian DUMAS



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_21_063
Date de la décision :	2021-11-08 00:00:00+01
Objet :	emprunt garanti - ADOMA - opération "Henri Dunant" - 1 impasse de la mouchetière à Ingré - annule et remplace la délibération DL.21.028 du 25 mai 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3.4 - Garanties d'emprunts accordées.
Identifiant unique :	045-214501694-20211108-DL_21_063-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20211108-DL_21_063-DE-1-1_0.xml	text/xml	1015
Nom original :		
DL.21.063 -FIN- emprunt garanti adoma opération Henri Dunant 1 impasse mouchetière- annule et remplace DL-21-028 du 25 mai 2021.pdf	application/pdf	301861
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20211108-DL_21_063-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	301861

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 novembre 2021 à 15h26min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 novembre 2021 à 15h26min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 novembre 2021 à 15h26min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 novembre 2021 à 15h26min52s	Reçu par le MI le 2021-11-15

